

Commune de BRISON

## CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 22 mai 2015.

### Compte rendu sommaire

Affiché en exécution de l'article L121-17 du Code des Communes

Réuni sous la présidence du Maire Didier LAYAT, le conseil a abordé les points suivants :

Le conseil municipal, avec 10 membres présents, accepte d'ajouter deux délibérations : une demande de subvention au foyer de ski de fond de Solaison, et une demande de déclassement d'une partie d'un chemin rural.

#### *Première partie de séance :*

#### **Débat sur le projet d'aménagement et de développement durables (PADD) dans le cadre de l'élaboration du PLU.**

Monsieur le Maire explique que le projet d'aménagement de développement durables, qui constitue un véritable projet politique, fixe l'économie générale du PLU et exprime donc l'intérêt général. Il est une pièce indispensable du dossier final, dont la réalisation est préalable au projet de PLU, l'ensemble des documents opposables du dossier (zonage, règlement OAP...) devant être cohérents avec les orientations de développement visées dans le PADD.

Une présentation est faite au conseil municipal :

- des grands axes du PADD qui sont :
  - Permettre le maintien d'une population équilibrée en âge et en structure sociale,
  - Soutenir l'économie locale dans toutes ses composantes,
  - Préserver le cadre de vie de la commune, source de son attractivité...
- ..... et qui se traduisent eux-mêmes par un certains nombres d'orientations induites.

Monsieur le Maire expose également les moyens de mise en œuvre de ce projet politique, c'est-à-dire de quelle manière, concrètement le PADD sera traduit dans le projet de PLU.

Suite à cette présentation, comme le stipule l'article L123-9 du Code de l'Urbanisme, le débat est lancé.

Diverses remarques ont été formulées par le conseil municipal, concernant notamment :

- le développement de l'urbanisation sur le Plateau de Solaison :

Monsieur le Maire explique qu'il sera limité avec la possibilité d'agrandir un bâtiment existant selon des règles précises mais qu'aucune construction nouvelle ne sera autorisée, l'objectif étant de préserver cet espace et de limiter la dispersion de l'habitat sur la commune.

- L'organisation du stockage des grumes :

La commune souffre d'un problème d'enfrichement et il convient de soutenir et faciliter l'exploitation professionnelle sylvicole.

Informations diverses :

- Demande d'activité d'été « en kart à chien » sur le plateau de Solaison : demande difficilement acceptable du fait de l'activité agricole très présente sur le plateau.
- Samedi 6 juin, 6ème édition du trail du Gypaète
- Dimanche 14 juin, course de vélo la Faucigny-Glière, arrivée à Solaison
- Vendredi 12 juin à 20 h réunion publique pour le PLU à la salle des fêtes de Brison
- Le site web de la mairie va être totalement refait.
- Installation des semi-enterrés sur la commune, 8 sont prévus.
- Sentier d'accès à la pointe d'Andey ; une réflexion est en cours pour modifier le tracé afin d'éviter le passage trop près des habitations.
- Arrêté préfectoral reçu concernant le nombre et la répartition des sièges au conseil communautaire de la CCFG.

Le secrétaire de séance,  
A. BOISIER



Le Maire,  
D. LAYAT

